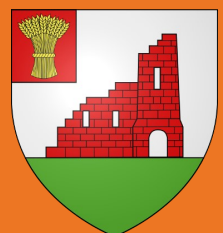




N° 121
Décembre
2020

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA
COMMUNE DE LIEBSDORF



Nous nous souviendrons de:

- Daniel FROEHLI, décédé le 19 mars 2020 à Mulhouse.
- Ralph BRAND, décédé le 25 mars 2020 à Liebsdorf.
- Raymond MEYER, décédé le 13 juin 2020 à Strasbourg.
- Marie-Reine HAAS, décédée le 16 juin 2020 à Luppach-Bouxwiller.

Nous souhaitons la bienvenue à:

- REY Tiago, né le 20 janvier 2020 à Mulhouse, fils de Audrey Maurer et Kevin Rey.
- ACKERMANN Stella née le 17 avril 2020 à Mulhouse, fille de Jessica Schmitt et David Ackermann.

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à:

- Ludovic BLONDE et Mégane BLIND, mariés le 19 juin 2020 à Liebsdorf.
- Jérémy JUD et Mélanie FLAMENT, mariés le 31 juillet 2020 à Liebsdorf.

Monique Baur a choisi pour la Liebstuba d'acquérir les livres suivants :

- La vie secrète des écrivains, Guillaume Musso
- C'est arrivé la nuit, Marc Lévy
- Les impatientes, Djaïli Amadou Amal
- Ma vie en rouge et blanc, Arsène Wenger
- Les funambules, Mohamed Aïssaoui

Ouverture de la Bibliothèque en 2021

- mercredi 27 janvier 2021
- mercredi 24 février 2021
- mercredi 24 mars 2021
- mercredi 21 avril 2021
- Mercredi 26 mai 2021
- Mercredi 23 juin 2021

De 16h à 18h

A la Liebstuba, chaque jeudi de 14h à 15h, une séance de **Mémo-gym** est organisée par SIEL bleu (Sport Initiative Et Loisirs bleus) dans une ambiance conviviale.

Ces séances ont pour but :

- de maintenir et développer la fonctionnalité articulaire et musculaire: bras et jambes travaillent en simultané ou en opposition.
- d'associer un mouvement à une couleur.
- de mémoriser un enchaînement de gestes.

Cet atelier gym est réalisé sur chaise. Les possibilités de chaque participant et son degré d'autonomie sont strictement respectés.

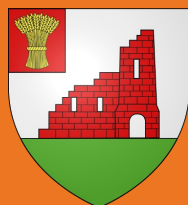
Public concerné de 60 ans à 95 ans

Tarif : 15 séances = 30 €

Contact : Monique BAUR - Tél: 03-89-40-82-49

Nouveauté: Les abords de la fontaine ont été décorés pour la période des fêtes de fin d'année.





N° 121

Décembre
2020

ÉDITO

SOMMAIRE

État civil	2
La Liebstuba	2
Édito	3
Rénovation de l'éclairage public	4
Réparation du portail du cimetière	5
Gestion directe de la salle des Fêtes	6
Brèves	7
Accessibilité de l'église et de la médiathèque	8
Entretien des espaces verts	9
Liebsdorf se met au vert	10
Les déjections canines	11
Les grands anniversaires en 2021	12

Retrouvez ce bulletin et les délibérations sur le site internet de la commune:

<https://liebsdorf.wixsite.com/liebsdorf>

Impression: Rapid-flyer.com

Madame, Monsieur,
Chers habitantes et habitants de Liebsdorf,

A l'issue de ces premiers mois de nouveau mandat, je vous retrouve avec plaisir dans ce numéro de notre bulletin communal.

Le Conseil Municipal paritaire, avec une moyenne d'âge de 42 ans, associe nouveaux arrivants et anciens habitants du village. Pour ce mandat 2020-2026, nous poursuivrons nos quatre priorités que sont:

« Améliorer notre cadre de vie, mener une politique forte et volontariste, promouvoir le partenariat avec les communes voisines et au sein de la Communauté de Communes du Sundgau et garantir une communication transparente. »

Beaucoup de maires espèrent une tribune dans les journaux locaux pour expliquer leur politique. Liebsdorf a fait coup double avec une page dans *l'Alsace* et *les DNA* le samedi 21 novembre 2020. La politique menée par la Municipalité s'affranchit de toute nostalgie du passé et se tourne résolument vers l'avenir. Notre but est non de satisfaire tout le monde. Nous n'en avons pas les moyens. Beaucoup de Sundgauviens ont pu apprécier notre ambition pour Liebsdorf et notre volonté de veiller aux intérêts du plus grand nombre de ses habitants.

Ce bulletin en couleur entièrement remanié vous donne un aperçu clair et concis des arbitrages rendus par le Conseil Municipal mais également de toutes les mesures plus ou moins grandes pour améliorer notre cadre de vie. Les délibérations ont été regroupées dans un cahier séparé.

La période que nous venons de traverser a été difficile pour nombre de concitoyens et la crise sanitaire n'est malheureusement pas terminée. Je vous souhaite à vous ainsi qu'à vos familles de rester en bonne santé.

Bonne lecture et à très bientôt.

Hugues Durand

Maire de Liebsdorf
Assesseur Communauté de
Communes du Sundgau

ACTION MUNICIPALE

Rénovation de l'éclairage public

Le Conseil Municipal a décidé de contribuer à son échelle à la transition écologique du pays. La Commune a remplacé 50% de ses lampadaires d'éclairage public par des luminaires LED performants.

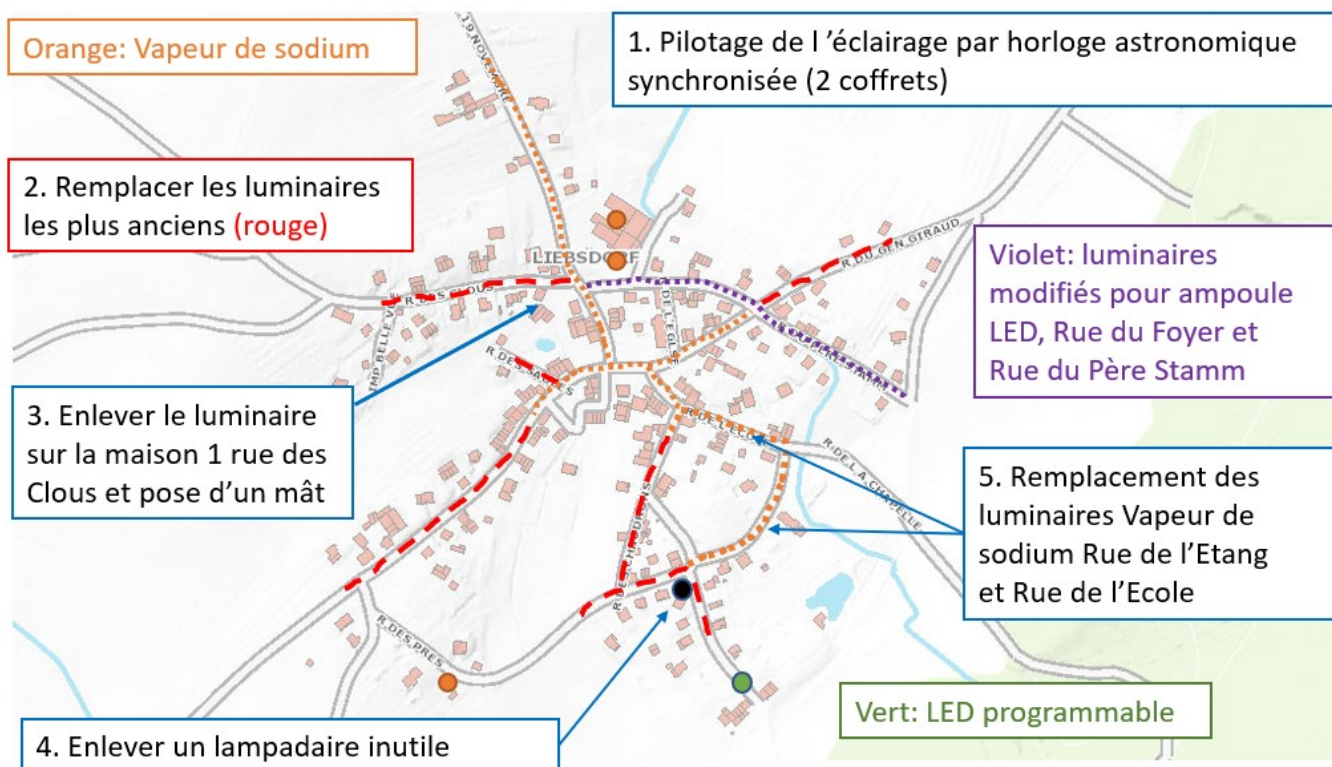
La première mesure concerne le remplacement du système de pilotage de l'éclairage public. Le système actuel obsolète à capteur de lumière a été remplacé par deux horloges astronomiques radio-synchronisées par GPS. L'éclairage public se déclenche en fonction du lever et du coucher du soleil. Ce dispositif permet de stabiliser le nombre d'heures d'éclairage public.

La seconde partie du projet concerne le remplacement de 21 luminaires anciens ainsi que les luminaires de la Rue de l'Ecole et Rue de l'Etang par des luminaires LED. 26 luminaires ont une puissance de 55W (mât de 6 et 9 m) et 4 une puissance de 37W (mât de 4 m).

Tous ces nouveaux luminaires LED sont programmés afin que l'intensité lumineuse soit réduite au cœur de la nuit.

L'éclairage public représentait en 2019 une dépense annuelle de 4500 €. Les luminaires ont été remplacés entre septembre et mi-octobre 2020. L'usage de LED permettra de réduire notablement les coûts d'électricité de la commune.

Ces luminaires plats très discrets ont un ULR inférieur à 3% (rapport du flux sortant émis dans l'hémisphère supérieur au flux total sortant). Orientés vers le bas, ils contribueront à la diminution des nuisances lumineuses générées par la collectivité et à diminuer l'impact sur la faune, notamment les chauves-souris de l'église de Liebsdorf, qui est un gîte de reproduction estivale de 2 espèces différentes. Le massif forestier communal est classé Natura 2000 afin de protéger le terrain de chasse de ces espèces protégées.



Synthèse du programme de rénovation.

Deux autres mesures complètent ce programme:

- la dépose du luminaire sur la maison de M^{me} Maurer, 1 rue des Clous, et la pose d'un nouveau mât.
- la dépose d'un lampadaire devenue inutile au croisement de la rue des Prés et Rue de la Montagne.

Le montant investi est de 13'090 € HT.
Le montant HT restant à la charge de la Commune est de 4948,50 € HT (Estimation). Trois demandes de subvention ont été déposées par la Commune.

- 4493,50 € Syndicat d'électricité et de gaz du Haut-Rhin
- 2618 € DETR Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, 20% (Estimation)
- 1030 € Certificat d'Economie d'Energie (EDF)

A droite: deux rues nettement mieux éclairées; la rue du Gal Giraud vers Courtavon, la rue des Clous et son nouveau mât.



ACTION MUNICIPALE

Réparation du portail du cimetière

O bjet d'inquiétude, le portail de belle facture du cimetière ne fermait plus depuis plusieurs années. Celui-ci a été réparé le samedi 12 septembre 2020 par des élus municipaux ainsi que M. Rémi Koegele, que nous remercions.

Leur matériel personnel a été nécessaire pour notamment raboter le seuil et redresser le pilier gauche.

La participation du marronnier a été décisive au redressement du pilier. Le portail ferme de nouveau et le cimetière a retrouvé sa tranquillité.



ACTION MUNICIPALE

Gestion directe de la salle des Fêtes

Le Conseil Municipal a décidé de reprendre en gestion directe la salle des Fêtes, de favoriser le développement du périscolaire, de promouvoir la location de la salle et d'investir pour la rénovation de cette dernière.

Le mode de fonctionnement de la gestion de la salle des Fêtes au travers de l'Association de Gestion incluant des membres des associations et des membres du Conseil Municipal ne permettait plus depuis plusieurs années de remplir pleinement et sereinement sa mission.

Le partage peu lisible des rôles et des responsabilités de chacun et l'absence d'objectifs communs rendait ce mode de fonctionnement, vieux de plus de 20 ans, obsolète. Le principe de la gestion directe avait été envisagé par l'association elle-même mais cette réflexion n'avait pas abouti.

Grace à la gestion directe, les associations ne supportent plus cette charge et peuvent se concentrer à leurs objectifs statutaires.

La gestion directe simplifie le contexte et garantit la transparence: la Commune, propriétaire des bâtiments, est seule responsable, de l'entretien du bâtiment ainsi que des investissements nécessaires. Le Conseil Municipal, élu par la population, définit les priorités, les règlements et les tarifs de location. Les locations et les relations entre les différents usagers sont gérées par l'adjointe au Maire M^{me}

Elodie Abt. Les locations sont directement affectées aux ressources de la Commune.

Le Conseil Municipal est convaincu que ce mode de gestion est le meilleur pour toutes les parties: la Municipalité, les associations, les usagers et les habitants. L'usage dans le temps le démontrera. Conformément aux attentes des associations, les conditions d'utilisation de la salle des Fêtes ont été confirmées par une délibération. Les subventions accordées aux associations en 2019 ont été reconduites en 2020.

La salle a atteint début 2020 le maximum de ses capacités d'accueil entre le périscolaire du lundi au vendredi (également une grande partie des vacances scolaires), le club d'aïkido le vendredi soir et les locations aux villageois, aux associations et aux personnes extérieures le week-end.

Le service proposé par cette salle n'était pas satisfaisant pour le périscolaire en raison du manque chronique de place pour leur matériel. En raison de la disponibilité de la salle à partir du samedi matin seulement, en raison des activités de l'aïkido le vendredi soir, les villageois ont souvent renoncé à louer notre salle.



La Municipalité est consciente du rôle essentiel du périscolaire de Liebsdorf pour le Syndicat Intercommunal des Affaires Scolaires d'Oberlarg-Levoncourt-Courtavon-Liebsdorf. Nos quatre communes réunies avec Durlinsdorf ont le projet d'une nouvelle école qui serait implantée sur une parcelle entre Liebsdorf et Durlinsdorf. Elle soutient pleinement le développement du périscolaire, service de la Communauté de Communes du Sundgau. Ce service public, local et quotidien, est très apprécié par les parents dont les enfants sont scolarisés de Vieux-Ferrette à Oberlarg.

En conséquence, le Conseil Municipal n'a pas souhaité que le club d'aïkido continue son activité dans la salle des Fêtes. Les nouveaux protocoles sanitaires et le rangement hebdomadaire contraignant ne permettaient plus de faire cohabiter des activités aussi différentes. La thématique des pratiques sportives dans des locaux appropriés doit être abordée dans le périmètre intercommunal et non communal. Liebsdorf avait accueilli le club suite à l'arrêt de leur activité à Ferrette et celle-ci continuera à Bisel. L'espace de rangement disponible du fait de ce départ a été mis à disposition du périscolaire. Les locations sont désormais possibles dès le vendredi soir.

Pour améliorer l'attractivité de la salle des Fêtes, le Conseil Municipal a adopté les trois mesures suivantes. L'ancien système de distribution de gaz propane a été remplacé. Les plaques du faux-plafond, qui avaient les années précédentes subi des infiltrations d'eau, seront substituées au printemps 2021. Une subvention a été demandée au Conseil Départemental mais celle-ci n'a pas encore été confirmée. La toiture a été intégralement rénovée aux frais de la Commune en 2019. Une nouvelle grille tarifaire simplifiée pour les locations sera mise en place au 01.01.2021. Les tarifs seront inchangés ou à la baisse. La grille est déjà disponible sur le site internet de la Commune.



ACTUALITES

Brèves

Le représentant de la Direction générale des Finances Publiques a rappelé lors de sa visite à Liebsdorf, que de nombreuses piscines n'étaient pas déclarées dans le Sundgau. Les piscinistes informent leurs clients que les piscines hors-sol ne sont pas imposables. Or, à partir du moment où une piscine n'est pas démontée chaque année, elle devient imposable: par exemple bardage en bois, piscine semi-enterrée. Par souci d'équité, nous invitons les propriétaires de piscines à vérifier l'imposabilité de leur piscine et à régulariser leur situation fiscale.

En raison de contraintes environnementales, la place du brulis de la Commune a été définitivement fermée. Le dépôt de gravas (uniquement de matières inertes) n'est également plus autorisé. Il convient donc de vous adresser directement à la Communauté de Communes du Sundgau qui vous informera de la marche à suivre pour l'élimination de vos déchets en bois et autres matériaux.

Le service valorisation des déchets à Altkirch est joignable au 03-89-08-36-24 ou par mail: bien-trier@cc-sundgau.fr

ACTION MUNICIPALE

Accessibilité de l'église et de la médiathèque

A la sollicitation du Maire, l'ADAUHR (Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin) a effectué une visite à Liebsdorf en août. L'ADAUHR a mis en évidence les travaux nécessaires à effectuer pour rendre accessible l'église St Jean-Gualbert et la médiathèque.



Le Conseil Municipal a voté le lancement de deux projets concernant l'accessibilité de l'église St Jean Gualbert et la médiathèque Liebstuba. Ces travaux se dérouleront sur plusieurs années.

L'accessibilité de l'église est une demande récurrente de la population d'un certain âge ainsi que du conseil de Fabrique de l'Eglise. Les travaux consisteraient à aménager une rampe d'accès à 6% le long de la façade Est, le marquage d'une place de stationnement PMR (Personne à Mobilité Réduite) et à installer une nouvelle porte latérale qui permettrait en même temps d'améliorer l'étanchéité du bâtiment.

L'importance de la Liebstuba pour les habitants et la Commune est indéniable. Il faut envisager une nouvelle grande porte, l'agrandissement du vestibule et des WC accessibles, l'installation d'une rampe à l'extérieur ainsi que d'une place de stationnement PMR. Les travaux d'accessibilité comprendront également la mise au norme « sécurité incendie ». Sans la mise aux normes, tous travaux d'envergure dans ce bâtiment très dégradé risquent de ne pas être subventionnés.

Le maintien de l'ancien dépôt de pompiers en salle communale entraînerait obligatoirement la réalisation de travaux d'accessibilité, la Liebstuba et l'annexe se trouvant sur la même parcelle cadastrale. L'association de modélisme dispose gracieusement de l'ancien dépôt depuis 2018. Elle a fourni en contrepartie un grand travail bénévole pour la rénovation de cette salle. Une contribution annuelle de 100€ était demandée par la Commune pour le chauffage électrique et l'éclairage.

Les coûts de l'accessibilité seraient sans aucune mesure avec l'intérêt de l'opération en raison de la vétusté du bâtiment. Pour cette raison, la convention avec l'association de modélisme pour l'usage de cette salle, a été résiliée au 31.12.2020, conformément aux termes de cette convention, consentie pour une durée de 5 ans, signée entre la Commune et l'association en 2017. La Municipalité a proposé de rembourser les factures des fournitures payées par l'association dans le cadre de la rénovation de l'ancien dépôt.

L'ancien dépôt de pompiers deviendra une salle de stockage communale, interdite au public.

La Commune a récupéré la petite salle de la Liebstuba concédée à la société Antigone (enseigne Mademoiselle Nounou) qui avait quasiment cessé toute activité depuis l'automne 2019. Cette petite salle très lumineuse accueille maintenant l'espace enfant de la médiathèque. La Liebstuba dispose ainsi de plus de place et gagne en convivialité et homogénéité.

La Commune ne dispose d'aucun plan de ces deux bâtiments datant du XIX^{ème} siècle. La première étape a été le relevé architectural et topographique pour la médiathèque et un relevé extérieur pour l'église. Ces relevés ont été réalisés cet automne par un cabinet de géomètres. Ces plans très précis sont nécessaires pour effectuer un premier chiffrage et réaliser des études approfondies.

*A droite:
nouvel espace enfant de la médiathèque.*



ACTION MUNICIPALE Entretien des espaces verts

Les espaces verts et le cimetière de Liebsdorf sont entretenus avec passion et rigueur par M^{me} Carmen Hartmann, employée communale de Liebsdorf.

Néanmoins, les conifères au niveau du calvaire de l'ancien presbytère nécessitaient cette année une coupe importante en raison de leur taille imposante, qu'une personne seule ne peut entreprendre.

Des élus communaux ainsi que M. Rémi Koegele ont cet été allégé la structure, qui met plus en valeur cet ensemble à l'entrée du village.



ACTION MUNICIPALE

Liebsdorf se met au vert

Les élus municipaux ont remis au goût du jour le terre-plein central et planté un marronnier à l'allée du cimetière et un sapin sur la place de la Liberté.

Si un seul sujet pouvait faire consensus à Liebsdorf, c'était le terre plein central de la place de la Liberté. Ces conifères faisaient vraiment triste mine.

Les élus municipaux se sont investis pour redonner au terre-plein une nouvelle jeunesse: déracinement des conifères, préparation du sol, installation de deux bâches et mise en place de cailloux en schiste rouge et de barres de granit (les quatre grandes pierres se trouvaient déjà sur place mais avaient disparu sous la végétation), ensemencement du gazon. La Commune remercie la participation de M^{me} Chrystelle Didienne.

Sous le soleil, le vert brillant du gazon contraste avec le schiste rouge et le granit. Les habitants de Liebsdorf et les automobilistes ne regrettent pas les anciens conifères!

« Le meilleur moment pour planter un arbre était il y a 20 ans. Le deuxième moment est maintenant. »

Ce proverbe chinois parle avant tout de motivation. Si nous regrettons aujourd'hui le manque de verdure dans le village, nous pouvons néanmoins faire un geste pour les prochaines générations.

Les élus municipaux ont planté un marronnier dans l'allée du cimetière à l'emplacement probable d'un marronnier depuis longtemps disparu. Le jeune marronnier complète cet ensemble harmonieux à l'entrée du village.





Le sapin de Noël ne quittera plus Liebsdorf! Un sapin Nordmann, de plus de 3,60 m a été planté proche de l'emplacement annuel du sapin de Noël, Place de la Liberté. La Commune n'aura plus à couper de grands sapins à l'avenir dans la forêt communale. Nous lui souhaitons une longue et belle croissance au centre du village.

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à prendre un arrêté de salubrité publique réglementant les déjections canines à effet au 1^{er} janvier 2021.

VIVRE-ENSEMBLE Les déjections canines

Liebsdorf est une commune rurale accueillante entourée de bois et de champs. Faire faire ses besoins à son chien devant les habitations, la mairie ou le périscolaire est non seulement totalement illégal mais relève d'un incivisme intolérable. Le Conseil Municipal a pris les mesures suivantes:

- Il est interdit aux propriétaires ou détenteurs de chiens de laisser ceux-ci déposer leurs déjections sur toute ou partie de la voie publique, les trottoirs, les caniveaux et les espaces verts dans les parties urbaines du village et ce par mesure d'hygiène publique. La partie urbaine s'arrête à la fin du terrain de la dernière propriété de chaque rue.
- Les déjections canines sont tolérées sur les bas-côtés dans les champs et les forêts. La partie roulante des routes et des chemins ou les sentiers piétons devront toujours rester propres.
- Une amende de classe 2 de 35€ pour les personnes prises sur le fait, qui après mise en demeure, n'auraient pas procédé au ramassage de la déjection de son animal.

Un arrêté de salubrité des espaces publics sera mis en place au 1^{er} janvier 2021 et sera distribué pour information.

Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme.



Les grands anniversaires en 2021

1 ^{er} janvier	83 ans pour M^{me} Irma Groff , 13 rue du Général Giraud (née en 1938)
03 janvier	75 ans pour M^{me} Yvonne Froehly , 4 rue de l'étang (née en 1946)
27 janvier	73 ans pour M. François Baur , 2 rue de l'étang (né en 1948)
1 ^{er} février	79 ans pour M. Alfred Schmidt , 3 Impasse Belle-Vue (né en 1942)
17 février	73 ans pour M^{me} Madeleine Ackermann , 12 rue de la montagne (né en 1948)
18 février	78 ans pour M^{me} Marie-Jeanne Willig , 19 rue du Gal Giraud (née en 1943)
18 février	73 ans pour M. Bernard Schlegel , 1 Impasse Belle-Vue (né en 1948)
22 février	82 ans pour M^{me} Marguerite Pracht , résidence Bel-Automne à Hirsingue (née en 1939)
05 mars	73 ans pour M. Gérard Marçot , 15 rue des prés (né en 1948)
09 mars	72 ans pour M. Yves Theubet , 7 rue de l'étang (né en 1949)
17 mars	88 ans pour M. Armand Wolfer , 32 rue du Général Giraud (né en 1933)
29 mars	98 ans pour M^{me} Elsa Schweitzer , 11 rue des clous (née en 1923)
29 mars	74 ans pour M. Jean-Louis Litzler , 17 rue du 19 novembre (né en 1947)
13 avril	76 ans pour M^{me} Marie-Thérèse Froehly , 2 rue de l'école (née en 1945)
24 avril	71 ans pour M^{me} Christiane Ballast , 1A rue du 19 novembre (né en 1950)
29 avril	82 ans pour M. Antoine Willig , 19 rue du Général Giraud (né en 1939)
10 mai	73 ans pour M^{me} Marinette Marçot , 15 rue des prés (née en 1948)
24 mai	73 ans pour M^{me} Marcelline Ress , maison de retraite d'Altkirch (née en 1948)
04 juin	71 ans pour M. Fernand Ackermann , 13 rue de la montagne (né en 1950)
09 juin	72 ans pour M. Jean-Claude Ballast , 1A rue du 19 novembre (né en 1949)
11 juillet	88 ans pour M^{me} Irène Muller , 5 rue du Père Stamm (née en 1933)
15 juillet	72 ans pour M. Michel Bove , 8 rue de la montagne (né en 1949)
23 juillet	83 ans pour M. Bernard Gur , 1 rue du foyer (né en 1938)
26 juillet	70 ans pour M^{me} Anne-Marie Ackermann , 13 rue de la montagne (née en 1951)
31 juillet	88 ans pour M. Léon Groff , 13 rue du Général Giraud (né en 1933)
03 août	73 ans pour M^{me} Geneviève Gur , 1 rue du foyer (née en 1948)
03 août	71 ans pour M. Guy Devos , 10 rue des prés (né en 1950)
06 août	83 ans pour M. Louis Dec , 17 rue du Général Giraud (né en 1938)
1 ^{er} septembre	74 ans pour M^{me} Danielle Decker , 3 impasse Belle-Vue (née en 1947)
02 septembre	72 ans pour M^{me} Huguette Clog , 5 rue des chaudrons (née en 1949)
08 septembre	87 ans pour M^{me} Anne-Marie Dec , 17 rue du Gal Giraud (née en 1934)
08 septembre	71 ans pour M^{me} Monique Baur , 4 rue de l'étang (née en 1950)
14 septembre	85 ans pour M^{me} Paulette Froehly , 15 rue du Général Giraud (née en 1936)
14 septembre	81 ans pour M^{me} Angèle Murer , 2 rue du foyer (née en 1940)
21 septembre	99 ans pour M^{me} Louise Reeber , 3 rue d'Uffholtz, Wattwiller (née en 1922)
25 septembre	70 ans pour M. Georges Maurer , 10 rue du foyer (né en 1951)
29 septembre	89 ans pour M^{me} Suzanne Schmitt , 24 rue du Gal Giraud (née en 1932)
08 octobre	70 ans pour M. Raymond Schlicklin , 14 rue des prés (né en 1951)
14 octobre	84 ans pour M. Ernest Ackermann , 12 rue de la montagne (né en 1937)
17 octobre	90 ans pour M^{me} Albertine Fischer , 13 rue des prés (née en 1931)
17 octobre	87 ans pour M^{me} Odette Wolfer , 32 rue du Gal Giraud (née en 1934)
27 octobre	80 ans pour M^{me} Odile Gur , 7 rue du foyer (née en 1941)
06 novembre	79 ans pour M^{me} Marguerite Schlicklin , 29 rue du Gal Giraud (née en 1942)
06 novembre	70 ans pour M. Yves Clog , 5 rue des chaudrons (né en 1951)
07 novembre	71 ans pour M. Gilbert Kohler , 6 rue de la montagne (né en 1950)
14 novembre	76 ans pour M. Jean-Jacques Klein , 2 rue de la montagne (né en 1945)
26 novembre	75 ans pour M. Jean-Claude Huntziger , 9 rue des clous (né en 1946)
10 décembre	91 ans pour M^{me} Germaine Maurer , 1 rue des clous (née en 1930)
14 décembre	72 ans pour M^{me} Colette Litzler , 17 rue du 19 novembre (née en 1949)

A tous, un joyeux anniversaire !